

## Edito

Nous vivons des temps chahutés, il y a de la révolte dans l'air, et des revendications multiples. Quel que soit votre avis sur cette actualité, il vous est possible de l'exprimer dans le cahier de doléances mis à votre disposition à la mairie.

Par ailleurs, la Maison des Services Publics vient d'ouvrir à Condrieu dans l'ancien bâtiment de la CCRC. C'était une volonté forte des élus de la rive droite de conserver ces services de proximité pour nos habitants. Merci à tous ceux qui ont œuvré efficacement pour ce beau résultat.

Bonne lecture,

Laurence LEMAITRE

## AGENDA

### FEVRIER

**Samedi 2** : Fête de la Chandeleur : Faites sauter les crêpes !

**Dimanche 3** : Repas choucroute de l'association Les Haies en Fleurs

**Mercredi 6 de 14h à 16h** : Permanence SOLIHA : aide aux travaux de rénovation (bâtiment Les Eclats face à la Mairie à Condrieu). Sans RV, gratuit ou par téléphone : 04 37 28 70 20

**Mercredi 6 de 14h à 16h** : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie). Conseils gratuits pour la construction et rénovation. Tél: 04.74.87.52.01

**Vendredi 8 de 16h30 à 19h** : Accueil libre des ANIM JEUNES (salle du haut) Tél 04 74 56 89 46

**Vendredi 8 à 20h30** : Réunion de préparation des classes en 9 (salle des fêtes)

Vacances scolaires **du vendredi 15/02 soir au lundi 4/03 matin**

**Samedi 16 à 9h** : 5e opération anti chenilles processionnaires (bénévoles protégés bienvenus !)

### MARS

**Mardi 5** : Mardi gras (après les crêpes, les bugnes...)

**Mercredi 6 de 13h30 à 18h** : Accueil libre des ANIM JEUNES (salle du haut) Tél : 04 74 56 89 46

**Mercredi 6 de 14h à 16h** : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux de rénovation à la mairie d'Echalas. Sans RV, gratuit ou par téléphone : 04 37 28 70 20

**Mercredi 6 de 14h à 16h** : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie). Conseils gratuits pour la construction et rénovation. Tél : 04.74.87.52.01

**Vendredi 8 à 17h** : Carnaval du Sou des écoles

**Dimanche 10** : Moules-frites organisés par l'ASQV FOOT à l'espace Pierre Bret à Trèves

**Jeudi 14** : Festival de l'humour par la MJC de Vienne à l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves

**Dimanche 17** : Matinée saucisson sabodet tomme daubée des Zazous (salle des fêtes)

**Tous les mardis de 14h à 18h** : Belote organisée par l'Association des Fleurs à la salle des fêtes



Rejoignez-nous sur  
**facebook**

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook  
« Les Haies » : <https://www.facebook.com/Les-Haies>  
Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

# NOTRE COMMUNE

## BULLETIN MUNICIPAL

Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré grâce à leurs articles et photos à la réalisation du bulletin annuel de la commune.

Si jamais vous ne l'avez pas eu dans votre boîte aux lettres, vous pouvez le retirer à la mairie.

## RETOUR SUR... LE REPAS DES AINES

Encore une belle édition pour le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS, dimanche 20 janvier, dans la salle Pierre BRET. C'est Jérôme FONTAINE, traiteur à Pont Evêque qui a préparé le repas.

La surprise de cette année était la venue d'un magicien qui est passé à toutes les tables pour nous présenter ses numéros incompréhensibles...

L'animation était assurée par le musicien et chanteur Noël GARDIER. Ambiance chaleureuse, danse et bonne humeur étaient au rendez-vous, Merci pour votre enthousiasme !

## REUNION CLASSES EN Le vendredi 8 février, à 20h30



dans la salle des fêtes, une réunion aura lieu afin de préparer la fête des classes en "9".

Habitants ou natifs des Haies, nés une année se terminant par « 9 », vous êtes tous les bienvenus pour apporter vos idées.

Vous êtes nés(es) en 9 mais pas originaire des Haies.... faites-vous connaître en mairie, de même pour l'inverse vous êtes partis (es) des Haies il y a longtemps et vous voulez revenir faire la fête des classes.... faites-vous connaître !!!!

## GRAND DEBAT NATIONAL : CAHIER DES CITOYENS

Dans le cadre du grand débat national jusqu'au 15 mars 2019, la mairie a ouvert un cahier des citoyens à destination des habitants.

Il permettra de recueillir les doléances, vœux, demandes et propositions des citoyens. Il sera ensuite transmis à la Préfecture.

Ce cahier est disponible librement à l'entrée de la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci :

Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.

Mardi de 8h30 à 12h.

Vendredi de 16h30 à 19h.

Vous pouvez aussi transmettre vos doléances sous forme électronique à l'adresse :

[cahierscitoyens@granddebat.fr](mailto:cahierscitoyens@granddebat.fr)

Chacun de vous peut par ailleurs prendre l'initiative d'organiser une réunion sur la commune. Des kits organisateurs sont disponibles sur [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr)

La Mairie mettra une salle à disposition sur demande,

Le grand débat national donne la parole aux Français sur quatre questions majeures : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté,

## CHASSE AUX ŒUFS

Réserver votre matinée du **samedi 6 avril** pour la chasse aux œufs organisée par la Municipalité et la Bibliothèque.

+ d'infos à venir.



# DEMENAGEMENTS

## NOUVEAU A CONDRIEU : création de la MAISON DES SERVICES PUBLICS

Depuis le 21 janvier 2019, la Maison des Services Publics de Vienne Condrieu Agglomération, a été créée dans les bureaux de l'ex CCRC, 1 place des Droits de l'Homme à Condrieu.

Cette initiative s'inscrit dans une logique d'optimisation et d'accessibilité des services au public de la Région de Condrieu et du Rhône, fruit de la réflexion du Conseil Départemental du Rhône, de Vienne Condrieu Agglomération et de leurs partenaires.

**Téléphone : 04.87.59.00.01**

**1) Service du Département du Rhône : protection maternelle et infantile (PMI)**  
(médecin, puéricultrice, sagefemme, psychologue) et ses services sociaux (assistantes sociales) :

- Accompagnement pour une orientation, une aide pour comprendre et compléter les dossiers liés à l'autonomie : avec RDV vendredi matin
- Permanences sociales : lundi après-midi, jeudi matin sur RDV
- Permanences RSA : le lundi
- Consultations médicales pour les 0- 6 ans : jeudi sur RDV
- Permanences sage-femme : vendredi matin sur RDV
- Permanences pesées des nourrissons : lundi après-midi et vendredi matin

Ouverture au public les :

Lundi et jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Vendredi de 8H30 à 12h00 et de 13H30 à 16H30

**2) Services Jeunesse et Emploi de Vienne Condrieu Agglomération :**

- Emploi Insertion : accueil demandeur d'emploi, atelier recherche d'emploi...
- Le Point Information Jeunesse : questions d'orientation scolaire, emploi de loisirs, Bafa...
- Anim'Jeunes : accueil de loisirs 11-17 ans (vacances, mercredi après-midi et vendredi soir)

Ouverture au public les :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

**3) Antenne de la Mission Locale Rhône Sud** (aide à l'insertion sociale et professionnelle pour les 16-25 ans : projet professionnel, recherches de formations)

**4) Une permanence de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)**



# DEMARCHES

## CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1er mars 2017 les demandes de carte d'identité ne se font plus auprès de la mairie des Haies. Depuis cette date, les demandes de carte d'identité sont reçues exclusivement auprès de l'une des mairies équipées d'une station biométrique (dispositif de recueil d'empreintes) peu importe le domicile.

Les communes aux alentours sont :

- dans le Rhône : Givors, Mornant...
- dans l'Isère : Vienne, Roussillon...
- dans la Loire : Pélussin, Rive de Gier, Saint Chamond,,,

Pensez à prendre rendez-vous auprès du service concerné de l'une de ces mairies pour l'établissement de votre titre. Ce dernier vous donnera la liste des pièces à apporter qui dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, perte.

La présence du demandeur (majeur ou mineur) est obligatoire lors du dépôt du dossier et de la remise de titre.

COUT : gratuit pour une première demande ou renouvellement, 25€ pour une perte.

DELAI : Il est fortement conseillé d'anticiper sa demande, car les délais sont variables selon la période de l'année.

## PASSEPORT

Même procédure que la demande de carte d'identité.

COUT : 86 € adulte, 17€ pour enfant de 0 à 14 ans, 42€ entre 15 et 17 ans,

Plus d'info sur le site ; <https://www.service-public.fr/>



## ACHAT DE TIMBRE FISCAL EN LIGNE

En plus du bureau de tabac ou d'une trésorerie, pour faciliter vos démarches administratives, vous pouvez acheter un timbre fiscal électronique :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33805>

## AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous avez un projet de travaux dans votre logement ?

\* **Vienne Condrieu Agglomération** propose des aides pour réaliser des travaux dans votre logement. Ces dispositifs visent à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement, à leur offrir des conseils techniques et financiers gratuits, et à leur apporter des aides financières pour réaliser les travaux (adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, isolation, systèmes de chauffage, changement des menuiseries...).

Vous êtes propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs et souhaitez rénover votre logement ? Renseignez-vous, vous avez peut-être droit à des aides !

Contactez SOLIHA Rhône : Tel : 04 37 28 70 20 - Email : [a.richard@solih.fr](mailto:a.richard@solih.fr)

**Permanences** d'information chaque 1er mercredi du mois de 14h à 16h :

- En mairie d'Echalas : 6 mars, 15 mai, 3 juillet 2019
- En mairie de Condrieu (bâtiment les Eclats face à la mairie) : 6 février, 3 avril, 5 juin 2019

• **Le Parc du Pilat** propose des conseils gratuits sur vos projets de construction ou de rénovation.

**Permanences** à Condrieu (Bâtiment Les Éclats en face de la mairie)

Tous les 1er mercredis de chaque mois de 14h à 16h sans rendez-vous.

Pour un rendez-vous avec l'architecte en dehors des permanences : Tél : 04 74 87 52 01

Et toujours, le Centre de Ressources de l'Habitat Durable : des solutions techniques de construction et de réhabilitation à découvrir à la maison du Parc du Pilat à Pélussin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.



## SECURITE LORS DES BATTUES DE L'ACCA, ASSOCIATION DES CHASSEURS

Pour augmenter la sécurité des randonneurs, des ramasseurs de champignons, des vététistes, des motards, des promeneurs à cheval et des chasseurs..., l'ACCA va installer les prochaines saisons des postes de tir surélevés.

Ces installations permettront au chasseur d'avoir des tirs fichant (pas de ricochet) donc plus sécurisant, de voir arriver de plus loin les personnes, ce qui permettra d'interrompre plus vite son action de chasse, de décharger son arme.

Les battues sont signalées par des panneaux « chasse en cours ».

Lorsque vous vous promenez sur les chemins ou dans les bois pendant une battue, faites du bruit, faites vous voir, le chasseur ne vous entend pas ou ne vous voit pas forcément, cela ne nous dérange pas.

Vous pouvez venir nous demander pour connaître le lieu exact de la battue ou tout autre renseignement.

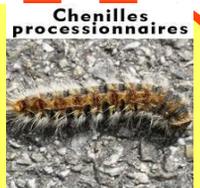
Les battues se font les samedis matins, dimanches et mercredis du 15 septembre au 31 janvier de l'année suivante.

(Le samedi 12 janvier 2019, j'ai rencontré 2 randonneurs sur la route de Colûmes, nous avons discuté ensemble et les 2 personnes ont préféré changer d'itinéraire, je les en remercie).

La mortalité est comptabilisée hors période de chasse, merci d'avertir le président (Patrick Paolucci) lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.

## LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Rendez-vous le samedi 16 février à 9 h devant la mairie.



La mairie facilite cette initiative à l'origine de quelques particuliers.

Toutes les personnes de bonne volonté qui veulent participer à cette matinée du 16 février seront les bienvenues. Ceux qui ont le matériel nécessaire pour couper les branches l'apporteront et pour les autres, des gants, lunettes et un vêtement de protection suffiront.

Les chenilles processionnaires se sont confectionnées un beau cocon dans votre pin ?

Il est temps de l'enlever sinon, au printemps, mesdemoiselles en sortiront en dansant la chenille... et iront s'enterrer dans le jardin. Mais entre temps, elles auront peut-être provoqué quelques dégâts... La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. Le papillon qui est la forme adulte de la chenille, éclot durant l'été entre juin et septembre. La femelle papillon recherche un pin et dans une moindre mesure un cèdre pour y pondre ses oeufs. Les larves forment un cocon pour passer l'hiver et se nourrissent des épinettes ce qui affaiblit les arbres. A la fin du printemps, les chenilles quittent le nid pour s'enterrer dans le sol et entamer leur métamorphose en papillon. Si votre voisin ne fait rien contre ces chenilles, elles seront présentes dans vos pins l'année suivante.

### Les bons réflexes :

- **Prospection** : le contrôle, dès le mois de novembre, sur les colonisations des années précédentes, permet d'intervenir rapidement et efficacement sur les cocons en cours de formation et de détecter de nouveaux arbres colonisés.
- **Echenillage** : Les propriétaires et locataires sont invités à procéder à l'**élimination des cocons avant le printemps**, en coupant les nids qui doivent être ensuite incinérés.
- **Protection** : Avant toute intervention, il convient d'être prudent et de se munir d'un masque et de gants et de toutes les **protections** possibles (combinaison), car les poils très urticants peuvent voler.
- **Eloignez vos animaux** des arbres infestés : Si votre animal (chat ou chien) entre en contact, cherchant par exemple à attraper une de ces chenilles, cela se transforme en urgence vétérinaire. Il n'y a pas une seconde à perdre pour le conduire en consultation.
- **Prévention** : Les seuls prédateurs courageux sont la mésange, le coucou ou la huppe fasciée, d'où l'intérêt de leur installer des **nichoirs**.

## TRANSPORTS EN BUS

Au 1er septembre 2018, Vienne Condrieu Agglomération est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'échelle des 30 communes qui la composent en se substituant au Sytral dans l'organisation et la gestion des transports scolaires pour les lignes qui desservent son territoire. Les lignes de transport en commun de Vienne Condrieu Agglomération sont accessibles à l'ensemble des usagers même non scolaires (sur les lignes scolaires dans la limite des places disponibles et lignes régulières) sur présentation d'un titre de transport valable. Une personne "non scolaire" peut, dans la limite des places disponibles, utiliser ces services de transport en s'acquittant d'un titre de transport (ticket à l'unité à 1.20€).

Contact service Transports de Vienne Condrieu Agglomération : Tél. 04 74 78 78 89

### TRANSPORTS EN BUS GRATUIT POUR LES PERSONNES +70 ANS NON IMPOSABLES

Le titre « Mobilib annuel » est gratuit pour les personnes âgées de plus de 70 ans non imposables, ou les personnes handicapées (80% minimum) non imposables.

Se renseigner en mairie pour monter un dossier de demande de carte de transport.

La commune des Haies est desservie par les lignes suivantes (uniquement en périodes scolaires) :

	ALLER	RETOUR	RETOUR
	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	lundi, mardi, jeudi, vendredi	mercredi
<b>Ligne N° 713 :</b> Les Haies/Condrieu	LES HAIES - LE RAPPART 07:10  LES HAIES - LA CROIX REGIS 07:11  LES HAIES - LA BARONNIERE 07:14  LES HAIES - LE BOURG 07:16 LES HAIES - RD59 LES ACACIAS 07:17 CONDRIEU PLACE DE LA MAIRIE 07:30 CONDRIEU COLLEGE LE BASSENON 07:33	CONDRIEU : COLLEGE LE BASSENON 15:35 et 16:35 CONDRIEU : PLACE DE LA MAIRIE 15:38 et 16:38 LES HAIES - RD59 LES ACACIAS 15:49 et 16:49 LES HAIES LE BOURG 15:50 et 16:50 LES HAIES LA BARONNIERE 15:52 et 16:52 LES HAIES LA CROIX REGIS 15:54 et 16:54 LES HAIES LE RAPPART 15:55 et 16:55	CONDRIEU : COLLEGE LE BASSENON 12:35 CONDRIEU - PLACE DE LA MAIRIE 12:38 LES HAIES - RD59 LES ACACIAS 12:49 LES HAIES LE BOURG 12:50 LES HAIES LA BARONNIERE 12:52 LES HAIES CROIX REGIS 12:54 LES HAIES LE RAPPART 12:55
<b>Ligne N° 716 :</b> Les Haies / Condrieu	LES HAIES - LE GRAND PRE 07:05  LES HAIES - LE PILON 07:09  LES HAIES - CHAMPAGNEUX 07:15 LES HAIES TIMBOUT 07:20 CONDRIEU - PLACE DE LA MAIRIE 07:41 CONDRIEU - COLLEGE LE BASSENON 07:44	CONDRIEU - COLLEGE LE BASSENON 16:40  CONDRIEU - PLACE DE LA MAIRIE 16:43  LES HAIES - TIMBOUT 16:58 LES HAIES - CHAMPAGNEUX 17:02 LES HAIES - LE PILON 17:07 LES HAIES - LE GRAND PRE 17:11 LES HAIES - GODARD 17:18 LES HAIES - REY 17:20 LES HAIES - REMILLAT 17:22	CONDRIEU - COLLEGE LE BASSENON 12:35 CONDRIEU - PLACE DE LA MAIRIE 11:40 LES HAIES - TIMBOUT 12:53 LES HAIES - CHAMPAGNEUX 12:57 LES HAIES - LE PILON 13:02 LES HAIES - LE GRAND PRE 13:06 LES HAIES - GODARD 13:13 LES HAIES - REY 13:15 LES HAIES - REMILLAT 13:17
<b>Ligne N° 759 :</b> Les Haies/Rive de Gier	LES HAIES - LE GRAND PRE 07:03  RIVE DE GIER - GARE ROUTIERE 07:35	RIVE DE GIER - GARE ROUTIERE 17:25 et 18:10 LES HAIES - LE GRAND PRE 17:56 et 18:49	RIVE DE GIER - GARE ROUTIERE 12:30 LES HAIES - LE GRAND PRE 13:01
<b>Ligne N° 760 :</b> Trèves/Les Haies/ St Romain en Gal	LES HAIES - LE GRAND PRE 06:36  LES HAIES - LE PILON 06:38 LES HAIES - GODARD 06:39 LES HAIES - REY 06:41 LES HAIES - REMILLIAT 06:42 LES HAIES - LA CASSON 06:42 LES HAIES - RD59 LES ACACIAS 6:44  LES HAIES - LE BOURG 06:45  LES HAIES - BARONNIERE 06:47 LES HAIES - CROIX REGIS 06:45 LES HAIES - LE RAPPART 06:50 LES HAIES - LANSOLAT 06:54 STE COLOMBE - MAIRIE 07:22 ST ROMAIN EN GAL - LYCEE FITZGERALD 07:23	ST ROMAIN EN GAL - LYCEE ELLA FITZGERALD 17:30 et 18:30 STE COLOMBE - MAIRIE 17:31 et 18:31 LES HAIES - LANSOLAT 17:53 et 18:53 LES HAIES - LE RAPPART 17:56 et 18:56 LES HAIES - CROIX REGIS 17:57 et 18:56 LES HAIES - BARONNIERE 18:00 et 19:00 LES HAIES - LE BOURG 18:02 et 19:02 LES HAIES - RD59 LES ACACIAS 18:03 et 19:03 LES HAIES - LA CASSON 18:05 et 19:05 LES HAIES - REMILLIAT 18:05 et 19:05 LES HAIES - REY 18:06 et 19:06 LES HAIES - GODARD 18:08 et 19:08 LES HAIES - LE PILON 18:09 et 19:09 LES HAIES - LE GRAND PRE 18:10 et 19:10	ST ROMAIN EN GAL - LYCEE ELLA FITZGERALD 12:30 STE COLOMBE - MAIRIE 12:31 LES HAIES - LANSOLAT 12:53 LES HAIES - LE RAPPART 12:56 LES HAIES - CROIX REGIS 12:57 LES HAIES - BARONNIERE 13:00 LES HAIES - LE BOURG 13:02 LES HAIES - RD59 LES ACACIAS 13:03 LES HAIES - LA CASSON 13:05 LES HAIES - REMILLIAT 13:05 LES HAIES - REY 13:06 LES HAIES - GODARD 13:08 LES HAIES - LE PILON 13:09 LES HAIES - LE GRAND PRE 13:10

38<sup>ÈME</sup>

# FESTIVAL D'HUMOUR

À VIENNE (38)  
ET ALENTOURS !

DU 16 MARS

AU 05 AVRIL

INFOS : MJC VIENNE • 04 74 53 21 96 • MJCVIENNE@WANADOO.FR • MJC-VIENNE.ORG

J-C DUQUESNOIT • SELIG • DIDIER BÉNUREAU • LE DUO • TEX  
"PARENTS FAIBLES" • PIERRE-EMMANUEL BARRÉ • MICHEL BOUJENAH  
• ROCA/WALLY • BISCOTTE • TOPICK • REDA SEDDIKI  
NILSON JOSÉ • KARINE LYACHENKO • CHRISTOPHE ALÉVÈQUE

Vienne • Vienne-Condrieu • Isère • Comptoir • Indépendance • MJC

## LE PROGRAMME EN 1 CLIN D'OEIL !

SAMEDI 16 MARS - VIENNE (LE MANÈGE)	SELLIG	25€
MARDI 19 MARS - CONDRIEU	DIDIER BÉNUREAU	20€
MERCREDI 20 MARS - PRIMARETTE	LE DUO	17€
JEUDI 21 MARS - ESTRABLIN	TEX	20€
VENDREDI 22 MARS - LUZINAY	PARENTS FAIBLES <small>PREMIER PRIX DU PUBLIC 2018</small>	17€
SAMEDI 23 MARS - VIENNE (LE MANÈGE)	P-E BARRÉ	22€
MARDI 26 MARS - VIENNE (LE MANÈGE)	MICHEL BOUJENAH <small>VOIR THÉÂTRE DE VIENNE</small>	
MERCREDI 27 MARS - SEYSSUEL	ROCA / WALLY	17€
JEUDI 28 MARS - ST ROMAIN EN GAL	BISCOTTE	15€
VENDREDI 29 MARS - CHASSE/RHÔNE	TOPICK + 1ÈRE PARTIE	28€
MARDI 02 AVRIL - PONT ÈVÈQUE	REDA SEDDIKI	15€
MERCREDI 03 AVRIL - VILLETTE DE VIENNE	NILSON JOSÉ	15€
JEUDI 04 AVRIL - MOIDIEU DÉTOURBE	KARINE LYACHENKO <small>GRAND PRIX 2018</small>	15€
VENDREDI 05 AVRIL - JARDIN	CHRISTOPHE ALÉVÈQUE	20€

PASS MANÈGE (SELIG + PIERRE-EMMANUEL BARRÉ) 43€

PASS VILLAGE (PARENTS FAIBLES + KARINE LYACHENKO) 28€

PASS NOUVEAUX TALENTS (BISCOTTE + REDA SEDDIKI + NILSON JOSÉ) 42€

\*Tarifs majorés de 5€ les soirs de spectacle

Billetterie en ligne : mjc-vienne.org | Infoline : 04 74 53 21 96 - mjcvienna@wanadoo.fr

VENTES DES PLACES  
à la mairie des Haies  
Lundi et mercredi  
de 13h30 à 17h.  
Mardi de 8h30 à 12h.  
Vendredi de 16h30 à 19h.

# LE OFF

## JEUDI 14 MARS • TRÈVES

### JEAN-CLAUDE DUQUESNOIT



En 2019 le Festival se lance sur une nouvelle commune de l'Agglo !

Une avant-première à Trèves (20 minutes de Vienne) avec un maître de la joute verbale subtile et incongrue et un hymne au langage en liaison directe avec l'actualité.

20H30 • SALLE DU FAUTRE «ESPACE PIERRE BRET» - TRÈVES (69420) TARIF UNIQUE : 15€  
En partenariat avec les communes de Trèves, Longes et Les Haies.



Les Haies¶  
**VENDREDI·8·MARS¶**  
c'est **CARNAVAL!**¶

Adultes et enfants déguisez-vous¶  
Et venez nombreux!!!¶

¶  
A partir de 17h à la Salle des Fêtes¶

¶  
**Animations et Pizzas sur commande¶**  
(Des flyers de commandes seront distribués dans les boîtes aux lettres)¶

¶  
Organisé par les parents bénévoles¶  
du **SOU·DES·ECOLES**¶



## Tu as entre 11 et 17 ans ?

Tu as une question, un projet, un besoin d'échanger ?

**N'hésite plus, viens nous rencontrer !**

Pour participer aux activités, rien de plus facile, il suffit de remplir un dossier d'inscription et régler l'adhésion annuelle (10€ pour le territoire).

Aucune inscription aux activités n'est nécessaire, sauf pour les activités aux places limitées, sur inscriptions et payantes.

Cette cotisation donne accès aux accueils du mercredi, vendredi et samedi et aux activités des vacances scolaires.



### LES HAIES :

Prochaines permanences de Guillaume aux Haies (salle du haut) - **Accueil libre** :

**Vendredi 8 février : 16h30 – 19h00**

**Mercredi 6 mars : 13h30 – 18h00**

**Vendredi 22 mars : 16h30 – 19h00**

**Vendredi 29 mars : 16h30 – 19h00**

**Les jeunes des HAIES réalisent un projet boîte à livres « Haies books » .**

### Les prochaines sorties / activités HORS VACANCES :

#### **Vendredi 15 février 2019 – Sortie Familiale « Mic Mac Impro BD »**

- De 17h à 22h à **CONDRIEU**
- Places limitées - Tarif T1
- Prévoir le pique-nique
- Sur inscription
- \*\*\*\*\*

#### **Vendredi 15 mars 2019 : Sortie familiale, spectacle « L'odyssée à...Vapeur »**

- De 19h à 22h à **VIENNE**
- Seulement 20 places - Tarif T1
- Sur inscription

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/wp-content/uploads/2019/01/animjeunes-1-trim-2019.pdf>

### **ACTIVITES VACANCES DE FEVRIER :**

Consulter le programme, il reste des places !

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/jeunesse/les-animjeunes/accueil-libre/>



### **CONTACT / INSCRIPTIONS :**

Service Anim'Jeunes de Vienne Condrieu Agglomération  
Maison des Services Publics  
1 place des Droits de l'Homme  
69420 CONDRIEU  
Tél : 04 74 56 89 46

Mail : [animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Pour nous suivre :

- Sur le site internet :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/jeunesse/>

- Sur Facebook PIJ Vienne Condrieu Agglomération